

### PIÈCES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE MARIAGE

La date du mariage ne pourra être fixée qu'au dépôt du DOSSIER COMPLET à l'Hôtel de Ville

en présence des deux futurs époux

sur rendez-vous en téléphonant au 01 60 37 37 90

Pour tous les couples :
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture d'énergie, facture de téléphone fixe, avi
d'imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, assurance habitation.
\$\footnote{E}\text{En cas d'hébergement}: le justificatif de domicile au nom de l'hébergeant, la copie recto/verso de sa pièce d'identité, un attestation de domiciliation signée par l'hébergeant, un document officiel à la même adresse au nom de l'hébergé de moins de 3 mois.
☐ Attestation sur l'honneur de domicile
☐ Liste des témoins (1 ou 2 par personne) accompagnée de la photocopie recto/verso de leur pièce d'identité.
☐ Fiche de renseignement
Pour les couples non domiciliés à TORCY:
☐ Justificatif de domicile du/des parent(s) domicilié(s) sur TORCY de moins de 3 mois
☐ Copie recto/verso de la pièce d'identité du/des parent(s) (Passeport ou CNI)
Pour les personnes de nationalité française :
☐ L'acte original en copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois à la date de dépôt du dossier
☐ La pièce d'identité (Passeport ou CNI, Original + photocopie en recto/verso)
Pour les personnes de nationalité étrangère :
□ L'acte original en copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 6 mois à la date de dépôt du dossie accompagnée de la traduction établie par un traducteur assermenté par une cour d'appel française, datée de moins de 3 mois
☐ Certificat de coutume (établi au consulat ou à l'ambassade en France) daté de moins de 3 mois
☐ Certificat de célibat ou non remariage (établi au consulat ou à l'ambassade en France) daté de moins de 3 mois
☐ Pièce d'identité (Titre de séjour ou passeport, Original + photocopie recto/verso)
☐ Un interprète si l'un des époux ne comprend pas la langue française
Les autres pièces éventuelles :
☐ Si un contrat de mariage a été établi chez un notaire, l'attestation du notaire.
☐ Si enfant (issu du couple) : acte de naissance daté de moins de 3 mois accompagné du livret de famille
☐ Si un époux est veuf, l'acte de décès du précédent conjoint
☐ En cas de divorce, la mention doit figurer sur l'acte de naissance. Pour les personnes de nationalité étrangère, fourni
l'acte de mariage et le jugement de divorce original accompagnés de leur traduction (traducteur assermenté par un cour d'appel française)
☐ Si l'un des futurs époux est sous la protection de l'OFPRA, un certificat de naissance de moins de 3 mois produit pa

l'OFPRA, un certificat de coutume et un certificat de célibat délivrés par l'OFPRA



Date:

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS – DOSSIER DE MARIAGE

### Epoux 1

Identité :			
Profession:			
Renseignements relatifs aux parents			
<u>Père :</u>			
Prénoms et Nom :			
Profession:	□Retraité □ Décédé	□sans renseig	gnement
Domicilié :			
Code postal : Ville :			
Mère :  Prénoms et Nom :  Profession :  Domiciliée :  Code postal : Ville :	□Retraitée □ Décéd	ée □sans rens	eignement
Renseignements relatifs au mariage			
Procéderez-vous à un échange d'Alliance A un échange de cadeaux ? Si oui lequel	s lors de la cérémonie	? □ Oui □ Oui	□ Non □ Non
Autorisez-vous la publication dans la gaze Un contrat de mariage sera-t-il établi dev Le mariage sera-t-il suivi d'une cérémonie Souhaitez-vous une musique personnalise Nombre d'enfant en commun : Nombre d'invités :	rant notaire ? e religieuse ? ée ?	□ Oui □ Oui □ Oui □ Oui	□ Non □ Non □ Non □ Non

Signature:



Date:

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS – DOSSIER DE MARIAGE

### Epoux 2

Identité :			
Profession:			
Renseignements relatifs aux parents			
<u>Père :</u>			
Prénoms et Nom :			
Profession:			ement
Domicilié :			
Code postal : Ville :			
Mère :  Prénoms et Nom :  Profession :  Domiciliée :  Code postal :  Ville :	□Retraitée □ Décédée		gnement
Renseignements relatifs au mariage			
Procéderez-vous à un échange d'Alliance A un échange de cadeaux ? Si oui lequel	s lors de la cérémonie ?	□ Oui □ Oui	□ Non □ Non
Autorisez-vous la publication dans la gaze	ette de la Ville ?	□ Oui	□ Non
Un contrat de mariage sera-t-il établi devant notaire ?		□ Oui	☐ Non
Le mariage sera-t-il suivi d'une cérémonie religieuse ?		□ Oui	☐ Non
Souhaitez-vous une musique personnalisée ?		□ Oui	☐ Non
Nombre d'enfant en commun :			
Nombre d'invités :	_		

Signature:

# <u>DÉCLARATION SUR L'HONNEUR – DOSSIER DE MARIAGE</u> <u>Epoux 1</u>

Je soussigné(e),
Né(e) le à à
Domicilié(e)
Code postal : Ville :
☐ M'engage à fournir, en cas de modification d'état civil intervenue après le dépôt du dossier de mariage, une copie intégrale rectifiée au service état civil, et ce avant la cérémonie du mariage.
$\square$ M'engage à informer les services de l'état civil de tout changement de domiciliation me concernant
□ Atteste sur l'honneur être □ Célibataire □ Veuf / Veuve □ Divorcé(e) □ Pacsé(e)
le certifie en outre avoir pris connaissance des peines auxquelles je m'expose en rédigeant une fausse déclaration.
Fait à, le

Signature du déclarant :

# <u>DÉCLARATION SUR L'HONNEUR – DOSSIER DE MARIAGE</u> <u>Epoux 2</u>

Je soussigné(e),
Né(e) le à à
Domicilié(e)
Code postal : Ville :
☐ M'engage à fournir, en cas de modification d'état civil intervenue après le dépôt du dossier de mariage, une copie intégrale rectifiée au service état civil, et ce avant la cérémonie du mariage.
$\square$ M'engage à informer les services de l'état civil de tout changement de domiciliation me concernant
□ Atteste sur l'honneur être □ Célibataire □ Veuf / Veuve □ Divorcé(e) □ Pacsé(e)
le certifie en outre avoir pris connaissance des peines auxquelles je m'expose en rédigeant une fausse déclaration.
Fait à, le

Signature du déclarant :



## LISTE DES TÉMOINS – DOSSIER DE MARIAGE

1 <sup>er</sup> Conjoint	
<u>Témoin 1 :</u>	
Nom :	
Nom d'épouse :	
Prénoms :	
Profession:	
Domicile:	
1_11_11_11_1	
<u>Témoin 2 :</u>	
Nom :	
Nom d'épouse :	
Prénoms :	
Profession:	
Domicile :	
I_ II_I I_I I_I	
2 <sup>ème</sup> conjoint	
2 conjoint	
<u>Témoin 3 :</u>	
Nom :	
Nom d'épouse :	
Prénoms :	
Profession:	
Domicile:	
I_ II_I I_I I_I	
<u>Témoin 4 :</u>	
Nom :	
Nom d'épouse :	
Prénoms :	
Profession:	
Domicile :	
I_ II_I I _ I	



## CHARTE POUR LE BON DEROULEMENT DES MARIAGES

### Le respect des symboles de la République Française

La mairie est un bâtiment officiel et laïc qui est le siège de la République Française.

Dans son enceinte, ne sont pas acceptés chants, instruments sonores, drapeaux, banderoles, ni aucun signe religieux ostentatoire.

Cette consigne vaut pour la salle des mariages, le hall de l'hôtel de Ville et les abords immédiats du bâtiment. Les époux qui organisent leur mariage doivent veiller à ce que les invités respectent ces règles.

### Le stationnement

Le stationnement autour de l'hôtel de Ville est limité. Il vous est vivement conseillé de covoiturer

### Les horaires de la cérémonie

L'horaire de la cérémonie étant fixé avec votre accord lors du dépôt de votre dossier, les mariés et leurs témoins doivent se **présenter 10 minutes avant l'heure fixée**.

L'officier d'état civil procède souvent à plusieurs mariages dans la même journée. Par égard pour les autres mariés et leurs invités, pour l'élu qui peut avoir d'autres obligations ainsi que pour le personnel municipal présent, il est impératif de **respecter l'horaire fixé**.

Dans la situation où un <u>réel</u> cas de force majeure ne vous permettrait pas d'arriver à l'heure, vous devez **impérativement prévenir** la mairie de ce retard (20 1 60 37 37 37).

Si le mariage suivant arrive avant vous, il sera célébré en priorité. Si vos témoins (2 minimum) et vous-mêmes être présents, l'officier d'état civil pourra célébrer le mariage sans attendre les autres invités.

Si votre retard est trop important, l'officier d'état civil peut décider de reporter le mariage à une date ultérieure.

#### Le déroulement de la cérémonie

L'entrée de la mariée sera marquée par une musique enregistrée (marche nuptiale). Si vous souhaitez, à l'entrée de la cérémonie, remplacer la marche nuptiale par une musique de votre choix, il est indispensable de le préciser au service état civil lors du dépôt de votre dossier. L'ambiance sonore devra respecter les lieux et la dignité de la cérémonie.

Le mariage est un acte civil créateur de droits et de devoirs pour les mariés. Il est donc indispensable que ceux-ci puissent entendre sereinement les propos de l'officier de l'état civil : message d'accueil, lecture des articles du code civil, questions sur l'existence éventuelle d'un contrat de mariage et consentements.

L'élu peut, à tout moment, interrompre la cérémonie si cette règle n'est pas respectée par l'assistance.

Il n'est pas possible de jeter des pétales de fleurs, riz, confettis ou serpentins dans la salle des mariages.

### Les alliances

Lors de la cérémonie civile, les futurs époux peuvent demander l'échange des alliances/cadeaux (facultatif).

### Les photographies

Vous êtes autorisés à faire autant de photos et de films que vous le souhaitez dans la salle des mariages et à l'extérieur, en prenant soin de ne pas perturber la cérémonie ou la libre circulation des personnes.

Signature des futurs époux, précédée de la mention « lu et approuvé »